



Monsieur Bernard FISCHER
Président de la Communauté de
communes du Pays de Sainte Odile
38, rue du Maréchal Koenig
67213 OBERNAI CEDEX

Obernai, le 28 juin 2021

Objet : Question orale séance du 30 juin 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 2 du Règlement intérieur de la communauté de communes du pays de sainte Odile et à l'article 2121-19 du CGCT, au nom de notre groupe, nous avons l'honneur vous faire parvenir une question orale sur des sujets d'intérêt intercommunal que nous exposerons en séance.

Comme le prévoit le règlement intérieur, nos questions vous parvenant deux jours francs au moins avant la séance du 30 juin, nous vous remercions de les porter à l'ordre du jour à la suite des points soumis à délibération du conseil de communauté.

En séance du 25 novembre 2020, selon délibération n°2020/07/01, le conseil de communauté du Pays de Sainte Odile a choisi la Société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, au nom commercial « ESPACE RECREA », comme nouveau délégataire pour l'exploitation de ses équipements aquatiques par 24 voix pour et deux contre (Catherine EDEL-LAURENT et Jean-Louis REIBEL).

Cette même délibération vous a également autorisé à signer le contrat de Délégation de Service Public (DSP) définitif et ses annexes avec le délégataire.

Par courrier LR AR du 18 novembre 2020, le groupe Imaginons Obernai avait formulé un certain nombre de questions concernant la DSP de nos espaces aquatiques.

Vous nous aviez répondu par courrier LR AR du 24 novembre 2020. En particulier, concernant la question N°5 qui portait sur le projet de convention à signer avec le club des Dauphins, vous nous aviez précisé qu'après signature du contrat de DSP, la convention définitive avec le Club des Dauphins sera signée et diffusée à l'ensemble des délégués communautaires.

Cette convention tripartite relative à l'accueil des clubs et associations sportives prévue à l'article 13.2.3 doit être annexée au contrat de DSP.

A ce jour, nous n'avons pas été destinataires de cette convention.

Nos questions :

La convention avec le Club des Dauphins a-t-elle bien été signée ?

Si oui, nous vous remercions de la diffuser.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, nous renouvelons notre proposition d'organiser une visite de nos équipements aquatiques. Pourrait-elle être programmée à la rentrée ?

Nous vous remercions pour les réponses que vous voudrez bien apporter à nos questionnements.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour le groupe Imaginons Obernai,
Catherine Edel-Laurent

Jean-Louis Reibel

